Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 10

Artikel: La restauration de l'église de Saint-François
Autor: Melley, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-22391

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27me année. N° 10 Octobre 1919

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS

A présent qu'elle n'a plus à s'occuper exclusivement de la restauration de l'Evêché et de l'organisation de son musée, l'Association du Vieux-Lausanne s'efforce de rendre ses séances attrayantes et instructives par des mémoires sur divers points de notre histoire locale. Dans sa dernière séance, elle a entendu M. Ch. Melley, architecte, et M. G.-A. Bridel. Le comité du Vieux-Lausanne a décidé de faire paraître les travaux présentés aux séances dans la *Revue historique vaudoise*, afin que l'on sache toujours où les retrouver, au lieu de les avoir dispersés dans des périodiques divers. C'est pourquoi nous publions pour commencer — afin d'avoir la collection complète — la communication de M. Melley, bien qu'elle ne soit plus inédite.

Les confidences d'une très vieille amie malade, que j'ai visitée assidument ces temps derniers — l'église de Saint-François — m'ont engagé à présenter aux membres de notre association, toujours compatissante quand il s'agit de panser les blessures des temps, les quelques lignes qui suivent, écrites trop à la hâte, le temps m'ayant manqué pour les styliser. Elles n'en sont pas moins fidèlement transcrites et j'ose espérer qu'avec l'aide de mes bienveillants auditeurs nous finirons bien par apporter quelque soulagement à ces cruelles souffrances.

Si le quartier de la Cité, berceau de notre ville, puis siège

de nos évêques et, enfin, de notre administration cantonale, peut être considéré comme le centre de notre petite république vaudoise, le cœur de notre commune bourgeoise, par contre, après avoir été, dès le moyen âge, la place de la Palud, s'est incontestablement transporté, par le fait de l'extension de la ville et de l'amélioration de ses voies de communication, à la place Saint-François.

Il est intéressant de constater que ces deux quartiers ont été, en quelque sorte, jalonnés par les deux édifices religieux les plus anciens et les plus importants de notre ville. Le premier, par sa magnifique cathédrale, centre de la vieille cité épiscopale, le second par l'église du cloître des Frères Mineurs de Saint-François.

La cathédrale de Notre-Dame de Lausanne, par le fait même de son importance historique et artistique, et grâce à l'appui financier de l'Etat et de tous les éléments qui s'intéressent encore à la conservation des vieux témoins de notre évolution historique, a pu être convenablement restaurée et débarrassée, à peu près complètement des maladroites retouches — d'origine essentiellement bernoise — qui la dénaturaient.

Il n'en est malheureusement pas de même de l'église plus modeste de Saint-François. Elle a pu cependant reprendre beaucoup de sa valeur artistique depuis l'agrandissement de la place et l'enlèvement des constructions, sans intérêt, qui encombraient l'emplacement de son ancien cloître. Ses façades ouest et sud, son abside et son clocher ont été restaurés, mais l'effort à accomplir pour lui rendre son caractère religieux et son ancienne splendeur, surtout dans ses parties internes, est encore considérable. Cet effort-là nous devons le tenter.

L'église de Saint-François a subi à peu près toutes les vicissitudes de ce monde en matière de construction. Con-

trairement aux préceptes de l'Evangile, elle a été établie sur le sable de l'ancienne moraine de la période glaciaire, qui s'étend, comme vous le savez, jusqu'à Saint-Sulpice, fait qui explique les inégalités de tassement qui ont produit les désagrégations survenues dans ses voûtes et l'inclinaison de quelques-unes de ses murailles. Je m'empresse de dire que les experts très compétents qui ont eu à se prononcer sur ces graves questions sont tous d'accord pour affirmer qu'après quatre siècles d'expérience, il n'y a plus aucun danger à redouter pour la stabilité de la malade de ce côté-là.

* * *

L'église de Saint-François, dans sa jeunesse, a subi, en outre, la maladie de la dernière mode, qui fait tant de ravages de nos jours. Venue au monde, au XIIIe siècle, sous forme de basilique plafonnée ou à charpente apparente, elle a jalousé sa rivale de la Cité et, à la suite d'un incendie survenu à la fin du XIVe siècle, s'est accordée le luxe d'une nouvelle et riche parure au XVe siècle, sous le pontificat de Félix V et avec l'aide de Marie de Bourgogne, en remplaçant sa couverture primitive en bois par un réseau de voûtes d'arrêtes supportées par des contreforts intérieurs.

Entre temps, et jusqu'à la fin du XVIe siècle, elle s'est en outre gratifiée de plusieurs annexes, pas toujours heureuses, comme nous le verrons, sur sa face nord.

Mais sa plus grave maladie date certainement de l'époque bernoise et de l'introduction de la Réforme, époque où elle a subi des mutilations telles que son caractère en a été sensiblement altéré.

Il n'en demeure pas moins que, dans son ensemble et malgré ses blessures, elle constitue encore aujourd'hui un type particulièrement instructif et intéressant de toute l'évo-

lution de l'art gothique de notre région qu'il s'agit de faire revivre avec tout le respect qui lui est dû.

Appelé par nos autorités communales à participer à la direction des travaux de réfection, actuellement en cours, à sa façade nord, j'ai pensé que les renseignements qui suivent pouvaient avoir quelque intérêt pour les membres, trop peu nombreux, hélas ! de notre Association du Vieux-Lausanne.

Grâce à la générosité de la famille Bessières, qui a déjà si largement doté notre cité de précieux souvenirs, la Municipalité de Lausanne a pu mettre en œuvre, dans le courant de l'an dernier, sous l'habile direction de l'architecte de la ville, M. Hämmerli, la réfection de la façade nord, dernière partie externe de cet édifice dont la remise en état s'imposait.

A cette occasion, la Municipalité a bien voulu confier à une commission, dont j'ai l'honneur de faire partie avec M. l'architecte Otto Schmid dont l'éloge en ces matières n'est plus à faire, le soin de suivre ces travaux, spécialement en ce qui concerne le point de vue archéologique et artistique.

Cette tâche fort délicate, puisqu'il s'agit de retenir toute cette façade à peu près pierre après pierre, en ne remplaçant que les matériaux décidément par trop endommagés et en respectant scrupuleusement la pensée et l'inspiration des maîtres primitifs, a été commencée par la travée du mur de la nef avoisinant le clocher déjà précédemment restauré.

Comme dans toutes les façades de l'église, à l'exception de son chevet, du clocher et des annexes, nous avons retrouvé dans cette travée le petit appareil assez irrégulier de la basilique du XIIIe siècle à sa partie inférieure. Il est surmonté par un appareil plus fort et plus régulier qui encadre également les baies, datant du XVe siècle.

Tout le parti décoratif de cette travée réside dans le contraste de ces grandes surfaces nues, avec leur appareil apparent, et la très haute verrière ogivale qui en occupe le centre.

Ce type de verrières, à meneaux très élancés et à remplage finement découpé de trèfles et de lobes, d'un dessin très élégant variant à chaque baie, a manifestement été inspiré par le gothique du XIVe siècle. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car ce retard dans l'application des motifs du gothique français se retrouve dans la plupart des édifices de notre région. Ces baies n'en possèdent pas moins un caractère très spécial, en ce sens que leurs deux parements, intérieur comme extérieur, sont pourvus de profonds ébrasements richement décorés de six colonnettes engagées, pourvues de chapiteaux de composition très variée.

Les chapitaux extérieurs, exposés aux injures du temps, étaient fortement avariés, mais ils n'ont pas tardé à livrer leurs secrets à la suite d'un examen approfondi, complété par les documents intacts trouvés à l'intérieur. Ils sont maintenant rétablis dans leur état primitif, grâce au talent du sculpteur Uberti.

Des huit grandes verrières, qui donnaient à l'origine à l'église du XVe siècle son caractère d'élévation, d'harmonie et de parfaite élégance, il n'en reste que six intactes. Deux baies, autrefois semblables, ont été englobées, sans aucun scrupule, dans une muraille lors de l'établissement du bas-côté nord, à la fin du XVIe siècle, pour masquer la toiture en appentis très incliné qui en mange à peu près les deux tiers. Comme toute la partie décorative en existe encore jusqu'aux bases, nous espérons bien réussir à les dégager entièrement du côté de la nef et partiellement à l'extérieur, en abaissant, dans la mesure du possible, la dite toiture et en y ménageant des pénétrations de lumière. Le vaisseau de

l'église récupérera de la sorte l'équilibre qui lui fait actuellement défaut.

A signaler encore les très anciens vitraux colorés des lobes et écoinçons de la verrière réparée, contenant l'armoirie du Comte Rouge, Amédée VII, et de Bonne de Berry, son épouse, en parfait état de conservation.

* * *

La suite des opérations nous a amenés au morceau principal de notre façade, la chapelle nord, située en face de la chaire, contre laquelle une fontaine pseudo-gothique est venue s'adosser au siècle dernier.

Cette petite façade indépendante, très en vue et fort jolie de proportions, a été complètement défigurée par une malencontreuse reconstitution du remplage à deux meneaux de sa grande baie ogivale, copie assez récente, très inexacte et sans style des éléments décoratifs primitifs. Cette baie demande à être rétablie au grand complet.

Sur sa face ouest, cette chapelle possédait encore autrefois une autre baie, murée au XVIme siècle, lors de l'établissement du bas-côté, et dont l'origine était encore partiellement visible au-dessus de l'appentis du narthex actuel. Nous en avons naturellement décidé le démurage afin d'y retrouver les éléments nécessaires à la reconstitution projetée de sa voisine. Ce travail, opéré avec tous les soins désirables, nous a mis en présence d'une superbe verrière à meneau central, encore en assez bon état pour nous fournir tous les renseignements désirés.

L'élégance des proportions de cette baie, la parfaite harmonie de ses lignes et sa sobre décoration fournit une preuve de plus du retard, déjà signalé, dans l'évolution du gothique de notre région. Bien qu'établie au XIVme siècle on n'hésiterait pas à l'attribuer au XIIIme siècle si elle se trouvait dans

une chapelle française, si bien que nous nous sommes demandé un instant si ses matériaux ne provenaient peut-être pas des démolitions de la basilique primitive.

M. Schmid a bien voulu se charger d'en faire le relevé très exact qui lui sera de la plus grande utilité pour l'étude de la nouvelle verrière nord, travail qui lui a été également confié.

Il va sans dire que ce superbe décor insoupçonné, qui présente à l'intérieur des traces de peinture très intéressantes, doit être conservé en employant les mêmes moyens que pour les grandes baies tronquées voisines, ce qui rendra à cette chapelle l'importance et le charme que les constructeurs du XVIme siècle et surtout les adjonctions décousues et banales, pour ne pas dire plus, de l'époque bernoise croyaient avoir à tout jamais chassés.

La réfection du mur nord de la chapelle a nécessité l'élimination de la partie supérieure du dossier de la fontaine, sorte de revêtement en escalier, sans aucun style, dont la couleur blanche produisait le plus fâcheux effet. Ce dossier surélevé a été remplacé par un simple cordon mouluré, plus tranquille, qui ne nuit plus à la chapelle et cela sans aucun inconvénient pour la fontaine, qui y a même beaucoup gagné.

* * *

C'est en exécutant ce travail et en remplaçant des matériaux vermoulus que nos ouvriers ont découvert un vide dans l'épaisseur de la muraille dénotant la présence d'une niche intérieure au-dessous de la grande baie. Cette excavation paraissait avoir été murée intérieurement au moyen de matériaux de démolition, très variés de formes, bizarre assemblage de débris de pierres de taille peintes en rouge, qui méritaient d'être examinés de plus près. L'opération ne pouvant être entreprise que depuis l'intérieur, nécessitait le déplace-

ment des stalles adossées au mur et à moitié enfoncées dans le plancher. L'exécution de ce travail nous réservait les plus agréables surprises. La murette de remplissage était entièrement composée de débris d'une construction gothique, dont les morceaux juxtaposés constituent une balustrade ajourée, composée de trois panneaux tréflés sur plan carré et décorée sur une face de peintures polychromes. Ce mur contenait en outre de nombreux débris d'une statue brisée présentant des traces de riches peintures très finement exécutées.

Mais la principale surprise résultant de nos démolitions fut l'apparition d'une niche profonde, en tiers-point, mesurant 2 m. 20 de largeur sur une hauteur à peu près égale, dont la tablette se trouve à environ un mètre de l'ancien sol de la chapelle. La décoration de l'embrasure de cette niche se compose actuellement de deux bandins supportés par quatre colonnettes trapues de même section, dont deux en parfait état de conservation. L'examen des débris nous a fourni la preuve que deux colonnettes semblables, avec chapiteaux et sans bases, complétaient autrefois cet ensemble en faisant saillie sur la muraille. Elles supportaient, selon toute apparence, un bandeau mouluré encadrant l'arc ogival, qui a également disparu. Le tout était recouvert de peinture rouge.

Au premier abord nous avons cru à la découverte du rétable de l'autel de la chapelle, mais une observation plus attentive incite à croire qu'il s'agit peut-être là des restes d'une riche sépulture, et cela pour les motifs suivants : A droite de cette niche, une grande dalle funéraire — sur laquelle on retrouve les traces d'une statue couchée, indignement brisée, — a été encastrée dans la muraille et il est évident que les débris, dont il vient d'être parlé, sont précisément ceux de cette statue. La longueur de la dalle correspond exactement aux dimensions que devait avoir la niche avec son encadrement et cette longueur correspond également à celle de la

balustrade ajourée, qui paraît, dès lors, n'être autre chose que la face antérieure d'un sarcophage dont la dalle formait le couronnement.

Il y a là matière à d'importantes recherches pour nos archéologues, qui finiront, n'en doutons pas, par nous livrer tous les secrets de cette intéressante question.

Parmi les débris de la statue, malheureusement par trop fragmentaires pour en permettre la complète reconstitution — les Bernois ont toujours fait consciencieusement les choses — se trouvent notamment les deux jambes, un talon avec les attaches de son éperon, des parties des bras et une épaule, ainsi que les deux mains, mais aucun vestige de la tête n'a encore été nettement déterminé. On y retrouve également un fragment de fourreau de glaive avec sa décoration et des morceaux provenant probablement du bouclier. Les traces d'une peinture très riche et finement détaillée, même des restes de dorures, sont visibles sur la plupart de ces débris et dénotent qu'il s'agissait bien d'un chevalier portant haubert et somptueusement vêtu.

Les circonstances qui ont pu faire encastrer cette dalle à haut relief dans la muraille sont difficiles à déterminer. Il semble cependant probable que, lorsqu'on a décidé la suppression du sarcophage, trop encombrant pour la bonne utilisation du local, on ait éprouvé quelques scrupules à l'ablation complète de cette superbe sculpture et qu'on ait décidé de la conserver intacte, en la masquant derrière le haut dorsal des stalles, ce qui permettait aussi de conserver la partie avancée de la niche et le bas des colonnes angulaires de la chapelle. Puis, plus tard, pour gagner de la place, cette mutilation sacrilège aurait été consommée jusqu'au nu de la muraille, en utilisant les débris de démolition pour combler la niche.

Quant aux belles stalles de chêne, de 1382 à 1383 selon M. de Geymuller, que nous venons de déplacer et dont la contre-

partie se trouve encore au bas du mur nord de la IIme travée de la nef, c'était vraiment le moment de s'en occuper, car elles étaient directement posées sur la terre humide et adossées au mur en molasse, circonstances encore aggravées par l'adjonction de la fontaine. Leur affaissement n'était que trop motivé. Encore quelques années de ce régime et leurs miséricordes sculptées s'enfonçaient dans le terrain. Toutes leurs parties inférieures sont complètement pourries et tombent en miettes au moindre attouchement et c'est particulièrement regrettable pour leur superbe retour d'angle, richement sculpté, dont une seule face était en vue.

Cette œuvre d'art, magnifique spécimen de la menuiserie du XIVme siècle bien connue des archéologues, porte à sa face interne les armes du Comte Vert et de Bonne de Bourbon, son épouse, dans un motif en crosse admirablement travaillé, au-dessus de l'accoudoir. Ce dernier élément possède comme amortissement une charmante petite sirène, qui cachait son visage — et pour cause — depuis son déménagement de l'époque bernoise. Rendue aujourd'hui à la lumière du jour, elle en a presque repris le sourire et nous espérons bien, comme elle, qu'elle pourra le conserver.

La face externe, dès longtemps méconnue, et qui fut jadis la plus en vue, n'a pas trompé notre attente. Elle porte dans le haut les armes de Savoie et, au-dessous, un admirable bas-relief représentant le martyre de St-Sébastien.

Entouré de deux archers, dont les armes sont encore visibles malgré le fâcheux état de la partie inférieure du panneau, le Saint est représenté debout et tenant dans ses mains liées une haute croix traversant autrefois tout le motif, mais dont il ne reste plus qu'un fragment appuyé au corps. Les amortissements de cette croix sont encore perceptibles dans la mouluration de l'encadrement. Dans la partie droite du haut du panneau la main divine sortant des nuages s'étend vers le martyre.

Cette pièce sculptée, dans sa composition naïve et touchante, est d'une très grande valeur et demande à être restaurée au plus vite par une main très habile.

Nous espérons qu'un prochain déplacement du corps de stalles qui faisait pendant nous livrera bientôt le secret du panneau, actuellement invisible, dont on nous a ménagé la surprise, et que ces deux superbes vestiges de l'ancienne décoration mobilière de notre église y retrouveront la place d'honneur, à laquelle ils ont droit, permettant d'en apprécier toute la beauté, après avoir été réparés.

D'après M. Maxime Reymond, qui a bien voulu nous fournir de forts intéressants renseignements historiques sur la question qui nous occupe, la chapelle nord de St-François, principale annexe de ce temple, aurait été fondée aux environs de 1380 par le comte Amédée VII de Savoie (comte Vert) et son épouse Bonne de Bourbon, et aurait été placée sous le vocable de St-Sébastien (né à Narbonne, martyrisé à Rome en 288).

Parmi les nombreux arguments qu'il avance à l'appui de cette détermination, nous reproduisons ce qui suit :

« La chapelle découverte était la plus importante de l'église. Un grand arc détermine son point de départ dans la nef et il est aisé de constater que c'était le plus grand édifice intérieur de l'église. Or, les documents qui existent sur l'Eglise de St-François montrent que la chapelle de St-Sébastien était la principale et la mieux dotée ; une confrérie spéciale, avec prieur, en avait soin. »

« L'inventaire de St-François en 1546 donne une place importante à deux statues de St-Sébastien, entre autres : « Le » sainct Sébastien de sainct François, ses deux flesches d'ar- » gent et son pied en cuivre. »

« Les autres autels de St-François sont dédiés à Notre-Dame de la Consolation, à Saint-Louis, à Saint-Bernardin et à Saint-Antoine de Padoue. »

Ces importantes révélations, ainsi que les découvertes faites au cours de nos travaux, dictent la direction que nous devons donner à nos efforts pour rendre à cette intéressante chapelle ses proportions natives et la lumière de ses belles verrières ajourées, aujourd'hui presque complètement oblitérée par la galerie bernoise qui coupe en deux étages cette annexe.

Il est facile de se rendre compte des mobiles qui ont engagé nos édiles d'alors à accomplir cet acte de vandalisme. Cette galerie, moins profonde qu'elle n'est actuellement, offrait un asile très sûr aux hauts dignitaires du bailliage et à leurs familles ; les marques à feu armoriées des dossiers des bancs, qui s'y trouvent encore, en font foi. On y accédait par un escalier spécial, sans trop se mêler à la foule et le Bailli pouvait ainsi se montrer à son peuple, sur un siège à dossier surélevé et arrondi, plus large que les autres, situé en face de la chaire, à l'abri d'un pilier protecteur.

Comme ces souvenirs-là ne méritent pas d'être perpétués, surtout dans une église, ce siège, du reste fort peu confortable, me paraîtrait mieux en place au Musée du Vieux Lausanne que là où il trône actuellement. Il y rendrait encore quelques services au commun des mortels.

L'enlèvement de la galerie de la chapelle de St-Sébastien fera perdre quelques places, plus ou moins bonnes, plutôt moins que plus, aux fidèles, mais il sera facile de les récupérer ailleurs, comme nous allons le voir.

La restitution de cette chapelle à son ancienne et superbe ordonnance du XIVme siècle, que nous espérons bien voir aboutir prochainement, servira, nous l'espérons, d'acheminement vers la restauration d'ensemble de l'architecture intérieure de l'église, travail qui s'imposera tôt ou tard et qui fera de ce temple un des plus beaux ornements de notre ville.

Pour en revenir aux travaux de réfection de la façade

nord, nous attaquons en ce moment la partie du bas-côté occupée par le narthex, si tant est que ce terme moyenâgeux puisse s'appliquer au vestibule actuel où se trouve l'entrée principale.

Cette annexe en bas-côté, édifiée à la fin du XVIme siècle, était, plus que probablement, autrefois une seconde chapelle, reliée à la nef par une arcade ogivale qui est encore ouverte d'un côté, mais dont l'autre parement a été bouché au moyen d'un parpaing dans lequel s'ouvre la porte intérieure.

Comme cette façade donnait autrefois sur le cimetière, il est peu probable qu'il y eût là une entrée de l'église aussi importante et qui n'aurait guère eu sa raison d'être à l'intérieur d'une chapelle. Le porche actuel, surmonté d'un auvent saillant porté sur d'élégantes consoles en chêne, d'un effet pittoresque et chéri des Lausannois, doit être conservé. C'est peut-être, avec la toiture, la seule adjonction bernoise qui mérite cet honneur. Il occupe probablement l'emplacement d'une fenêtre semblable à celles qui l'avoisinent ou peut-être la place d'un autel. L'architecture même de ce porche donne la preuve de sa création plus récente. Les détails d'ornementation manquent de caractère et, malgré le grand trèfle, hors d'échelle, dont on a gratifié son linteau droit, on sent que son constructeur a eu de la peine à s'assimiler un style architectural alors quelque peu délaissé. L'arc en plein cintre qui couronne son embrasure intérieure ne laisse aucun doute à cet égard.

La restauration de cette chapelle sera facile à faire en enlevant simplement la cloison qui en masque l'arcade sur la nef, ce qui permettra de récupérer dans ce local une bonne partie des places perdues à la chapelle de St-Sébastien après le départ de l'escalier rapide et inutile qui l'obstrue.

Cette chapelle ainsi restaurée, produira un charmant effet avec ses élégantes voussures d'arrêtes et ses jolies baies ajourées.

Enfin le bas-côté de l'église se termine à l'ouest par une construction plus récente que sa voisine ; établie en retrait, et pourvu d'une baie gothique d'un travail moins soigné qu'au narthex, fenêtre qui a dû être tronquée par le bas pour l'établissement des géoles de l'ancien poste de police.

Cette annexe fut également en son temps une charmante petite chapelle, la troisième de l'église. Les colonnettes angulaires et la voûte d'arrête en existent encore et son arcade sur la nef est nettement marquée dans la partie hypostyle du temple — quasi égyptienne, à voir certains chapitaux — sous la tribune de l'orgue.

Pour des besoins variés cette chapelle a été répartie en trois étages, dont le plus élevé est actuellement devenu la sacristie. Quant aux deux autres, ils ont passé de la police aux commissionnaires. Il est inutile d'insister sur l'inconvenance du maintien de services aussi hétéroclites que ces derniers dans un monument religieux.

Il sera facile de rétablir à peu de frais le sol de cette chapelle à son niveau primitif, et de ramener sa baie à des proportions convenables pour en assurer le bon éclairage. Elle pourra alors, ou rester en sacristie, ou être rouverte sur la nef comme agrandissement de l'église, à laquelle elle ajouterait un élément décoratif important, la sacristie pouvant trouver sa place ailleurs.

N'allez pas croire, Mesdames et Messieurs, que les notes sommaires que je viens d'avoir l'avantage de vous présenter aient, en quoi que ce soit, la prétention d'être considérées comme un programme de restauration des parties internes de l'église, dont nous n'avions qu'incidemment à nous occuper par le fait de leur rapport intime avec nos travaux. Elles résultent en grande partie des discussions entre les membres de la commission et l'architecte de la ville, en partie aussi d'appréciations toutes personnelles sur des points que nous n'avions pas mission d'examiner.

L'élaboration du programme de restauration intérieure de l'église exigera une étude bien plus appronfondie que nous n'avons pu le faire de l'ensemble du monument, et ne pourra être entreprise qu'après des recherches très complètes de ce qui a existé, tout comme aussi de ce qui doit disparaître, cela en tenant compte des convenances relatives à son utilisation future.

Il en est des vieilles églises comme de beaucoup de malades. Elles gardent leurs secrets et ne les livrent qu'à ceux qui les auscultent de très près, et cette auscultation doit durer jusqu'à la guérison complète, car la moindre petite découverte, comme nous venons de le voir tout à l'heure, peut avoir de grandes conséquences et modifier sensiblement le diagnostic. Tout programme de restauration doit donc être suffisamment élastique pour pouvoir se prêter aux caprices de l'imprévu, en laissant à son interprète le soin de son adaptation nouvelle. Le hasard fait souvent si bien les choses.

Celui qui crée une œuvre d'art jouit de toute sa liberté. Il n'en est pas de même de la tâche, plus modeste, de celui qui restaure l'œuvre de ses prédécesseurs. Il doit, avant tout, en faire revivre les éléments compromis et sa plus grande récompense consiste à atteindre ce but en effaçant, dans la mesure du possible, toute manifestation personnelle et cela sans attirer l'attention sur le résultat de ses efforts.

Comme, hélas ! dans toute réalisation d'œuvre d'art, il me reste à toucher deux mots des questions financières. Le capital légué à la Commune de Lausanne par la famille Bessières, en vue de la restauration qui nous occupe, suffira, nous l'espérons du moins, à la réalisation de cette œuvre, les travaux exécutés à ce jour ayant été conduits avec la plus stricte économie. Mais, s'il en reste quelque chose, ce ne peut être qu'une somme insuffisante pour entreprendre la restauration de la chapelle de St-Sébastien dont la réhabilitation s'impose.

L'effort à accomplir à cet effet ne sera pas considérable et nous sommes persuadés qu'avec l'appui des autorités communales et des très nombreux amis du développement de la ville et de son passé historique, il sera d'une réalisation facile.

Ainsi notre vieille amie malade, dont le chœur a déjà été restauré et embelli, retrouvera l'usage d'un de ses membres et d'un élément décoratif essentiel de son antique splendeur, en attendant l'heure de la délivrance des derniers vestiges de barbarisme qui l'ont mutilée.

C. MELLEY, arch.

UNE FIGURE ORIGINALE DU LAUSANNE D'IL Y A CENT ANS

LE LIBRAIRE BENJAMIN CORBAZ

1786-1847

I

C'était, sans nul doute, une personnalité primesautière que celle du libraire lausannois Benjamin Corbaz, dont le magasin, baptisé par lui du nom assez particulier de « Dépôt Bibliographique », occupa de longues années le rez-de-chaussée de la maison d'angle Cité Derrière-Cité Devant, dont l'Etat a entrepris récemment la reconstruction pour y installer le Musée historiographique vaudois.

Depuis longtemps cette figure d'un Lausanne déjà bien lointain m'avait captivé, grâce au *Conteur vaudois* qui, à plus d'une reprise, en avait parlé jadis, et j'amassais petit à petit des renseignements sur ce sujet, lorsqu'il y a quelque temps j'eus la bonne fortune d'être mis en possession de certains papiers provenant de Benjamin Corbaz lui-même,